



ACADÉMIE
DE MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECOMMANDATIONS POUR LA LIAISON CP-CE1

Textes de référence :

- Circulaire de rentrée 2020 : *BO du 10 juillet 2020*
- Programme du cycle 2 consolidé publié au BO n°31 du 30 juillet 2020
- Obligation de service des enseignants du premier degré : *circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013* mentionnant 24 heures pour l'identification des besoins des enfants et l'organisation de la « fluidité des parcours »

Constat/problématiques :

Si, depuis plusieurs années, la liaison inter-cycles GS/CP fait l'objet de nombreuses actions et projets visant à promouvoir la fluidité du parcours de l'élève, les liaisons intra-cycle CP-CE1 et CE1/CE2 sont souvent moins investies.

Pourtant, elles nécessitent également une vigilance particulière qui se justifie d'autant plus au regard des récents résultats aux évaluations Repères qui mettent en évidence une baisse des acquis des élèves entre mi-CP et début CE1.

Comment alors conduire une liaison CP/CE1 de qualité le plus concrètement et efficacement possible ? Comment tirer profit des éléments proposés dans les ressources institutionnelles ? Sur quels leviers s'appuyer pour faciliter la cohérence et la complémentarité des pratiques pédagogiques des équipes ? Quels axes privilégier pour assurer aux élèves une continuité pédagogique propice à leurs apprentissages ?



L'objectif de ce support est de permettre à chaque équipe de faire de la liaison CP/CE1 un levier de la réussite de chaque élève notamment en exploitant tout le potentiel des ressources en vigueur (guides- recommandations, fiches Repères)



Comment conduire une liaison CP/CE1 de qualité le plus concrètement et efficacement possible ?

En quoi les ressources nationales et l'exploitation des évaluations repères peuvent-elles contribuer à une liaison CP/CE1 renforcée ?

Sans prétendre à l'exhaustivité, le tableau ci-dessous vous permettra d'appréhender la liaison CP-CE1 dans ses dimensions fondamentales en proposant des actions concrètes à adapter aux réalités de votre école :

	Éléments de réflexion / Pistes d'activités
Aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none">- Conserver certains espaces aménagés dans la classe de CP comme le « coin écriture », le « coin fluence » ou le « coin sciences » en les enrichissant progressivement ;- Conserver un espace regroupement propice aux rituels et aux échanges langagiers ;
Emploi du temps	<ul style="list-style-type: none">- Harmoniser certains rituels (date, présents/absents, météo etc...) ;- Harmoniser les emplois du temps pour favoriser les échanges de pratiques et le décloisonnement ;
Matériel scolaire	<ul style="list-style-type: none">- S'accorder sur les termes utilisés pour désigner le matériel scolaire ;- Unifier certains supports (cahiers de comptines ou de poésies, cahier d'écrivain etc...) au niveau du format et de la présentation (même couleur de protège-cahier par exemple) ;
Le manuel scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Veiller à choisir en équipe un manuel scolaire en lecture comme préconisé dans le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 » (page 124) → S'appuyer sur les recommandations en ce sens ;
Etude du code	<ul style="list-style-type: none">- Pour les enseignants de CP → remettre aux familles un guide pour entretenir les acquis durant les grandes vacances comprenant des conseils pratiques, des petits textes à lire, des mots à dicter etc... ;- Pour les enseignants de CE1 → S'appuyer sur les textes de fin de C pour débiter l'année ;- Elaborer des progressions spirales prévoyant la révision en début de CE1 des phonèmes complexes étudiés en fin de CP ;- Transmettre certains affichages du CP à l'enseignant du CE1 (tableau de syllabes, mots référents etc...) ;
Albums, livres	<ul style="list-style-type: none">- Transmettre la liste des œuvres étudiées ;- Organiser des rallyes lecture en réseaux (thème, personnages, auteur, ...) ;- Organiser des « goûters lecture » au cours desquels les élèves échangeront sur les albums lus en classe ;- Avoir des livres de bibliothèque en commun ;- Mener une réflexion en équipe sur le choix des ouvrages à étudier (certains thèmes récurrents pour permettre de s'appuyer sur les acquis antérieurs, d'autres thèmes plus diversifiés pour veiller à l'enrichissement culturel), s'appuyer sur la liste de référence du ministère pour le cycle 2 ;
Numération / résolution de problèmes	<ul style="list-style-type: none">- Disposer d'un certain nombre d'activités communes à faire évoluer au CE1 (par exemple, activité ritualisée « Chaque jour compte » - Autres exemples d'activités ritualisées : http://www.ac-grenoble.fr/macitedessciences/IMG/pdf/REP_Rituels_mathematiques_V1.pdf)- Harmoniser certains éléments du matériel de manipulation, l'important étant surtout que les élèves en difficulté ne se sentent pas perdus et puissent retrouver les repères construits au CP
Questionner le monde	<ul style="list-style-type: none">- S'appuyer sur la mallette du goût pour élaborer des projets de liaison
Enseignements artistiques	<ul style="list-style-type: none">- Harmoniser les progressions afin de proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) cohérent

Une attention particulière devra être portée aux élèves en difficulté :

- Pour ces élèves encore davantage que pour les autres, l'harmonisation des supports et des gestes professionnels de l'enseignant sont fondamentaux ;
- Lors des rencontres entre enseignants, échanger sur les difficultés des élèves en restant factuel (compétences acquises/restant à acquérir) ;
- Présenter les actions de remédiation proposées au CP et les aménagements ayant porté leurs fruits (ce qui n'empêchera pas les enseignants de CE1 d'expérimenter d'autres pistes si nécessaire) ;
- Associer les membres du RASED aux réunions de liaison ;
- Intégrer tous les élèves sans exception dans toutes les actions de liaison (éviter les actions de type compétition ou s'assurer des chances équitables de chaque élève, éviter de sanctionner un comportement déviant par la privation de ces actions) ;

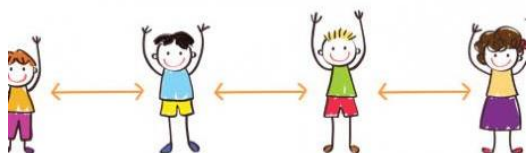


Quand ?

Conseils de maîtres

Temps de concertation en REP et REP+

Animations pédagogiques (en lien avec l'IEN de circonscription)



Pourquoi ?

- Echanger autour de ses pratiques professionnelles, réfléchir ensemble à des solutions face à des difficultés communes (par exemple, comment aider un enfant en difficulté avec le geste graphique ?) ;
- Harmoniser les outils, les supports d'apprentissage et le lexique propre aux activités scolaires (vocabulaire relatif à la formation des lettres par exemple) ;
- Elaborer des progressions communes ;
- Organiser des projets de liaison (correspondance scolaire, rencontres sportives, rallyes-lecture etc...) ;
- Présenter le niveau de compétence de chaque élève (en restant factuel) ;



Pour qui ?

- Les enseignants (échanges de pratiques, harmonisation des supports etc...) ;
- Les élèves (projets communs, séances partagées, décloisonnement etc...) ;
- Les parents :
 - * Veiller à les rassurer sur la progression de leurs enfants : le cycle 2 dure trois ans afin de permettre un temps suffisant pour acquérir les compétences fondamentales en lecture, écriture et mathématiques ;
 - * Afficher une cohésion forte au sein de l'équipe et mettre en évidence la cohérence des actions au sein de l'école ;
 - * Les intégrer au maximum dans la vie de l'école pour en faire de véritables partenaires ;



Les ressources institutionnelles au service de la liaison CP/CE1

« Des recherches récentes montrent que les élèves de CE1 et CE2 obtiennent l'écriture chiffrée le plus souvent à partir du nom du nombre, et non directement via la procédure « écriture chiffrée ».

Typiquement, pour obtenir l'écriture chiffrée du nombre désignant une quantité d'objets, les élèves les comptent (souvent de un en un et plus rarement en utilisant des groupements par 10) et obtiennent le nom du nombre (par exemple l'oral « soixante-huit »). Ils cherchent alors à écrire avec des chiffres ce nom de nombre, comme ils le feraient en français en se fiant aux sons qu'ils entendent (d'où des réponses comme « 608 »).

La procédure « écriture chiffrée » permet, elle, d'accéder directement à la réponse, sans passer par le nom du nombre et donc sans présenter (de manière erronée) les écritures chiffrées comme une version écrite de la numération orale.

Il est donc pertinent d'amener in fine les élèves à disposer de ces deux procédures pour effectuer un dénombrement. Il s'agit de les faire dialoguer, d'en voir les avantages et les inconvénients. » (page 31)

Harmoniser les pratiques d'enseignement en vue de travailler les deux procédures pour obtenir l'écriture chiffrée à la suite d'un dénombrement dès le CP et poursuivre au CE1

Proposer des problèmes complexes dès le CP et les reprendre au CE1 ([voir types de problèmes page 146](#))

« Il s'agit ici de proposer des liens de traduction entre les deux systèmes de numération en respectant la structure de chacune. La numération écrite chiffrée ne doit pas apparaître comme la version écrite de la numération orale.

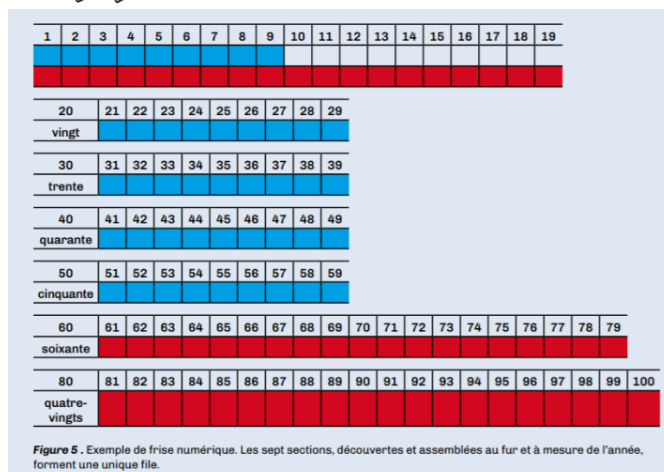
Une première possibilité est alors l'emploi d'une frise numérique linéaire (cf. chapitre 4). Les sept sections de la frise de la figure 5 sont à afficher sur les murs les unes après les autres, constituant alors une unique file (et non un tableau). » (page 37).

un guide fondé sur l'état de la recherche

Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP

« Certains problèmes complexes pourront être proposés pour préparer le CE1 (en commençant par travailler avec des nombres inférieurs à 20) » (page 146)

Harmoniser les affichages relatifs à la numération



<https://eduscol.education.fr/1486/apprentissages-au-cp-et-au-ce1>

Etude du code

« Si l'**automatisation du décodage** est effectuée au cours de l'année de CP et constitue l'objectif prioritaire de ce niveau de classe, **il est nécessaire de le renforcer au début du CE1 par la révision des graphèmes complexes** pour les élèves encore hésitants et en multipliant les exercices de fluence. » (p.39)

Harmonisation des progressions relatives à l'étude du code selon un principe spiralaire entre la période 5 du CP et la période 2 du CE1

« Au CE1, l'apprentissage de l'écriture insiste sur l'exécution d'un ensemble de gestes pour tracer des segments à l'intérieur d'un mot. L'élève révise le tracé de chaque lettre enseignée au CP. » (page 67)

Harmoniser les modèles d'écriture enseignés aux élèves en s'appuyant sur les [modèles proposés par Eduscol](#)

« Au CE1, comme au CP, la séance d'écriture doit être guidée et s'effectuer sous l'œil attentif du professeur. L'enseignement du geste graphique se doit d'être très explicite : formation des lettres, sens du tracé des lettres, taille, accroche des lettres entre elles. Le professeur conçoit la séance d'apprentissage en proposant des tracés modélisants, qu'il effectue sous les yeux des élèves, en commentant son geste et en attirant l'attention des élèves sur les obstacles éventuels. » (page 71)

Littérature

Mener une réflexion en équipe sur le choix des ouvrages à étudier (certains thèmes récurrents pour permettre de s'appuyer sur les acquis antérieurs, d'autres thèmes plus diversifiés pour veiller à l'enrichissement culturel), s'appuyer sur la [liste de référence du ministère pour le cycle 2](#)

« Le programme de français précise que la **fréquentation d'œuvres complètes** permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs : « Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. » (page 40)

Geste d'écriture

« Dès le début de l'année, ils étudient le tracé des majuscules cursives en suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E, etc.). **Ils ont recours à des outils personnalisés d'aide et aux référents collectifs qui constituent des modèles.** (page 68)

Au CP, même quand le modèle est proche de l'élève, la coordination entre l'œil et la main ne se fait pas aisément. **Proposer un modèle mobile**, posé sur la table à côté de l'élève, peut lui faciliter la tâche. Au CE1, l'exercice reste difficile pour certains. » (page 73)

Transmettre les outils d'aide individuels (modèles mobiles, affichages) utilisés au CP à l'enseignant de CE1

Harmonisation des pratiques

« Ainsi, le professeur de CE1 doit **s'approprier la démarche proposée par le manuel de CP**. La connaissance de la progression des correspondances graphèmes phonèmes étudiées l'année précédente permet, par exemple, d'identifier clairement les dernières correspondances abordées avec les élèves. » (page 124)

« De même, **l'harmonisation des pratiques se révèle essentielle** et nécessite une attention particulière, notamment à propos des outils communs (affichages, cahier de mots référents, traces des premières observations en étude de la langue, corpus de mots constitués, liste analogique, etc.) et des outils des élèves (cahier de lecteur, journal de lecture, répertoire, etc.) initiés au CP et qui seront également poursuivis dans les classes ultérieures. » (page 124)

Harmoniser les progressions et les activités ritualisées proposées dans le cadre de la production d'écrit (joggings d'écriture, phrase du jour etc...) en s'appuyant notamment sur les [activités proposées par Eduscol](#)

« **Les écrits très courts ritualisés sont proposés quotidiennement**. En début d'année, il est nécessaire de **repandre des exercices pratiqués en classe de CP** : un mot ou une phrase sous un dessin, des activités à partir de reproduction puis de transformation de phrases prototypes, des activités à partir de mots ou de groupes de mots inducteurs, la transcription à partir de messages oraux connus des élèves. » (page 83)

Engager une réflexion d'équipe associant tous les enseignants de cycle 2 autour du choix des manuels en prenant en compte les [recommandations institutionnelles](#)



Etude de la langue

« La dictée repose sur la mémorisation, la restitution et l'automatisation. Elle contribue à la maîtrise de l'orthographe lexicale. **Au CE1, les élèves réactivent le capital construit au CP et l'enrichissent progressivement** par des activités de tri, de classement et de catégorisation. Les corpus de mots constituent une base d'outils individuels ou collectifs que les élèves mobilisent à l'écrit. Ces corpus (mots de la même famille, mots reliés par des analogies morphologiques) méritent un traitement préalable en séance de vocabulaire avant d'être mémorisés. » (page 98)

Production d'écrits



Transmettre les boîtes à mots constituées au CP à l'enseignant de CE1 afin de permettre leur réactualisation et leur enrichissement, harmoniser les outils utilisés en production d'écrits

« Ils auront accès à **des « boîtes à mots »** contenant des mots triés en catégories grammaticales et collectés à partir des lectures faites en classe. **Le cahier de références**, qui garde trace des mots étudiés lors des séances de vocabulaire, sera utile. Le professeur pourra proposer un **classeur collectif évolutif**, dupliqué de façon à pouvoir être consulté par plusieurs élèves à la fois. **Les listes constituées** (catégories sémantiques, mots de la même famille) seront évolutives car enrichies au fil des leçons ; elles feront écho **aux affichages didactiques**. **Les affichettes**, pour les correspondances graphèmes-phonèmes, seront présentes en classe, ainsi que des listes de mots invariables. » (page 87)



Comment exploiter les évaluations Repères dans le cadre de la liaison CP/CE1 ?

Pistes méthodologiques :

- Comparer les résultats de l'école avec les résultats de la circonscription et les résultats nationaux → mettre en évidence ce qui est échoué alors que c'est réussi ailleurs et, à l'inverse, ce qui est réussi alors que c'est échoué ailleurs ;
- Comparer les résultats de l'école avec les résultats à N-1 et les résultats de début CE1 avec les résultats de début CP à N-1 (suivi de cohorte) ;
- Analyser les causes des différences et des évolutions observées (impact des pratiques de classe ? Des projets mis en œuvre ? Des formations suivies ? De l'engagement des parents ? De nouvelles pratiques observées en GS ? etc...) ;
- Ne pas raisonner exclusivement en taux mais porter une attention particulière aux élèves sous le seuil 2 en termes de nombres d'élèves ;
- Associer les enseignants de GS et ceux de cycle 3 à l'analyse afin de croiser les regards et construire un véritable parcours d'apprentissage cohérent (ces temps d'analyse sont des leviers pour harmoniser les pratiques)
- Dégager des priorités et élaborer en équipe un plan d'action (rédaction d'un avenant au projet d'école si nécessaire) en s'appuyant sur les ressources Eduscol ;
- Prévoir des temps réguliers d'évaluation et de régulation du projet ;



Ressources Eduscol → Cliquez sur la ou les compétences que vous souhaitez développer chez vos élèves pour accéder à des pistes d'activités :

[Ecrire des syllabes simples et complexes](#) [Comprendre des mots lus par l'enseignant](#) [Représenter des nombres entiers](#) [Reproduire un assemblage](#)

[Ecrire des mots](#) [Comprendre des phrases lues par l'enseignant](#) [Calculer en ligne](#) [Ecrire des nombres entiers](#)

[Lire à voix haute des mots / un texte](#) [Comprendre un texte lu seul](#) [Résoudre des problèmes](#) [Associer un nombre entier à une position](#)

[Lire des nombres entiers](#) [Calculer mentalement](#)

Bibliographie-Sitographie



- [Guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1 », Eduscol](#)

- [Guide « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP », Eduscol](#)

- [Vademecum sur le pilotage des classes dédoublées, Eduscol](#)

Document réalisé par les missions évaluations – 100% réussite/classes dédoublées et préélémentaire de l'académie de Martinique– 30 avril 2021